

ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales d'utilisation du Site et de vente de formations (Ci-après « CGV ») ont pour objet de définir les conditions et modalités d'utilisation des services www.symbiofi.com en ligne et d'inscription à des formations dans le cadre de la formation professionnelle continue proposée par la société SYMBIOFI (Ci-après « Formation ») par des professionnels (Ci-après « Client »). L'utilisation des services du site Internet www.symbiofi.com (Ci-après « Site ») de même que l'inscription à une Formation emporte acceptation expresse et sans réserve des CGV. Les CGV prévalent sur toutes autres conditions générales ou autres documents commerciaux, sauf acceptation écrite et préalable de la société SYMBIOFI. Toute condition contraire du Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à la société SYMBIOFI, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

ARTICLE 2 – AVERTISSEMENT GÉNÉRAL

Les prestations vendues concernent généralement le domaine de la psycho-santé. Le Client reconnaît et accepte que les méthodes, conseils et informations décrits dans les Formations proposées par la société SYMBIOFI sont utilisées sous la seule responsabilité du Client. La société SYMBIOFI ne garantit pas leur efficacité et ils ne peuvent en aucun cas se substituer à un avis médical, diagnostic ou traitement médical.

ARTICLE 3 – IDENTITE DE L'ENTREPRISE

SYMBIOFI, SAS au capital de 65.480 €,
SIREN : 492 897 475,
Siège social : 30 avenue Pierre Mauroy, 59120 LOOS
Organisme de Formation enregistré sous le numéro 31 59 06883 59 auprès du préfet de région Nord-Pas de Calais.

La société SYMBIOFI peut être contactée pour toute question ou information :

- Par e-mail : contact@symbiofi.com
- Par téléphone : 03 28 55 51 19 du lundi au vendredi de 8h30 - 12h30 et 14h30 - 17h30

ARTICLE 4 – TARIFS

Les formations sont vendues aux prix en vigueur définis sur le Site au moment de la passation de la commande et définis dans la convention de formation.

Le prix des Formations est exonéré de TVA en application de l'article 261.4.4.A du Code général des impôts.

Ces prix ne comprennent pas les éventuels frais de transport, de restauration et/ou d'hébergement lesquels doivent être pris en charge directement par le Client. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application de la réglementation française, d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge du Client. En cas de transaction internationale, des frais bancaires sont susceptibles d'être facturés au Client.

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société SYMBIOFI ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCA au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

ARTICLE 5 : RABAIS ET RISTOURNES

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société SYMBIOFI serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

ARTICLE 6 – MODALITES D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS

Pour s'inscrire à une Formation, le Client doit au choix :

- Se rendre sur le Site, sélectionner le module, cliquer sur s'inscrire et choisir sa formule. En s'inscrivant à une Formation, le Client déclare expressément accepter les CGV sans restriction, ni réserve.
- Télécharger un bulletin d'inscription et le faire parvenir par mail ou par courrier,
- Faire une simple demande écrite par mail ou par courrier :
 - o Par e-mail : contact@symbiofi.com
 - o Par courrier : 30 avenue Pierre Mauroy 59120 LOOS

Lorsque SYMBIOFI confirme la réception de la demande, elle adresse au Client une convention de formation professionnelle continue à retourner signée à SYMBIOFI à l'adresse suivante : 30 avenue Pierre Mauroy, 59120 LOOS ou par voie électronique à contact@symbiofi.com

Dans tous les cas, la réservation d'une Formation est définitive au jour de la réception par SYMBIOFI d'une convention complétée, signée et du règlement de la totalité de la Formation.

ARTICLE 7 – CONDITIONS DE PAIEMENT

7-1 Mode de paiement

- Soit en ligne par carte bancaire. Le Client doit indiquer le numéro de sa carte, sa date d'expiration, le nom du porteur de la carte ainsi que le cryptogramme visuel directement dans la zone prévue à cet effet.
- Soit par chèque envoyé à l'adresse suivante : SYMBIOFI, 30 avenue Pierre Mauroy, 59120 LOOS
- Soit par virement : Sur demande, SYMBIOFI communique les coordonnées IBAN pour la transaction.

7.2 Echéance de règlement

Les échéances de règlement sont mentionnées dans le contrat ou convention de formation professionnelle correspondant.